Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes rendus

Société d'apiculture de Bière et environs

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2000, à la Salle des sociétés à Bière

L'assemblée étant régulièrement convoquée pour 20 h, c'est à 20 h 06 que notre toujours dévoué président ouvre la séance par les salutations d'usage aux vingt personnes présentes. La liste des présences étant déjà en circulation, l'ami Jean-Claude nous propose l'ordre du jour qui est immédiatement accepté à l'unanimité. Il excuse les absences de MM. Walther Gaumann et Laurent Bertholet et salue la présence d'un tout nouveau membre, en la personne de Jacky Urfer, qui débute l'apiculture cette année. Il demande ensuite une minute de silence afin d'honorer la mémoire de M. Armand Sahli, membre fidèle à l'apiculture depuis cinquante ans et qui est décédé au mois de février, dans sa 84e année. Une fois ces préliminaires accomplis, nous pouvons passer au point 2.

2. Lecture du PV de l'assemblée générale 1999

Le maître de cérémonie passe la parole au secrétaire pour la lecture du PV 1999. Cette prose ne suscite ni question ni opposition. Mis aux voix, ce PV est adopté avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 Rapport du président

Notre guide nous fait part de ses réflexions. Il nous précise que, si les sociétés heureuses n'ont pas d'histoire, alors nous sommes une société heureuse. Une société vit par les manifestations qui l'animent et les nôtres sont toujours bien suivies par nos membres. Notre orateur du moment passe ensuite en revue les événements de 1999 :

- Tout d'abord les lotos organisés par l'USL, dont nous faisons partie. Notre honorable société participe pour deux parts, ce qui implique trois places de travail, à savoir Jean-Claude à la table de contrôle, Jean-Jacques et le secrétaire à la marchandise. Si au départ certains de nos membres étaient sceptiques, il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui l'apport financier est loin d'être négligeable (400 francs pour 1999).
- En juin, notre désormais traditionnelle journée familière, avec broche et tombola, nous laisse aussi un petit bénéfice. Cette année, pour la première fois, nous avons dû quitter notre sacro-sainte Nicolette pour un refuge plus grand ; c'est la rançon du succès.
- Le vendredi 13 août, le car nous emmenait vers Bienne pour une visite de la maison Narimpex, qui commercialise environ 5000 tonnes de miel par année. La réception y fut fort sympathique et l'apéritif fort apprécié. Départ ensuite pour Twann pour le repas de midi et retour par le Val-de-Travers et une visite des caves Mauler.
- Le 18 septembre, votre comité in corpore se retrouvait au Comptoir suisse pour y tenir le stand de la FVA. Là aussi, moments fort sympathiques et bonne fréquentation par des gens intéressés par l'apiculture. Notre société a vendu environ 20 kg de miel à cette occasion ; ce n'est pas le Pérou, mais l'essentiel est de se faire connaître.
- Tout au long de l'année, les cours d'élevage et de vulgarisation ont, eux aussi, connu une bonne fréquentation.

Le président remercie encore tous les fidèles membres qui participent à nos activités.

3.2 Rapport du caissier

Notre grand argentier nous donne lecture d'un aperçu des comptes 1999. Je note quelques chiffres au passage : loto 1999, 400 francs ; tombola, 487 francs ; broche, 160 francs ; fortune au 31.10.1998, 5460 fr. 45 ; fortune au 31.10.1999, 5931 fr. 75, soit une augmentation de fortune de 471 fr. 30.

Le président remercie Jean-Jacques pour sa gestion rigoureuse et passe la parole à Mme Blottin qui, bien qu'un peu surprise, rapporte au nom de la commission de vérification des comptes. Elle remercie le caissier pour son travail et le félicite pour la bonne tenue des comptes. Elle demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, au comité et à la commission. Mise aux voix, cette proposition fait immédiatement l'unanimité. Merci encore Jean-Jacques de tenir si fermement les cordons de la bourse.

3.3 Rapport du contrôleur du miel

Notre président quitte pour un moment sa casquette présidentielle pour endosser celle du taste-miel. Je note là aussi quelques chiffres, au passage: six contrôles pour 385 kg et 214 labels distribués. Il est bien clair que lorsque la récolte est plutôt faible, le nombre de contrôles diminue car, pour beaucoup, il s'agit seulement de pouvoir livrer à Narimpex. Il nous cite ensuite le rapport de M. Cherpillod, qui incite chacun à la prudence car plusieurs miels avaient dépassé la tolérance en humidité. Mis aux voix, tous ces rapports sont acceptés sans observations.

4. Elections

4.1 Des vérificateurs

La commission actuelle nous donnant entière satisfaction, elle est brillamment réélue après une campagne électorale discrète mais efficace, à savoir: rapporteur Laurent Bertholet (c'est promis, il fera le rapport en 2001 !), Nelly Blottin, vérificatrice, et Bernard Favre, suppléant. Dès 2001, notre président promet un tournus d'un membre par année afin de permettre à chacun de boire le verre de l'amitié chez Jean-Jacques.

4.2 Des délégués FVA

MM. Daniel Liotard et le secrétaire iront représenter notre société aux assises de la FVA. Votre secrétaire se réjouit déjà de pouvoir écouter l'humour du président Tenthorey.

4.3 Des délégués SAR

Nos deux jeunes apiculteurs n'ayant pu participer cette année, pris par le cours des débutants, ils ont été remplacés au pied levé par nos deux jeunes retraités, MM. J.-J. Jotterand et Henri Liardon. Leur remplacement n'est donc pas à l'ordre du jour et ils sont prêts pour 2001 et aussi pour les suivantes. Félicitations à tous pour vos brillantes élections et merci pour votre dévouement.

5. Activités annuelles

Le moniteur demande une année sabbatique pour le cours d'élevage au vu de son engagement pour le Tir fédéral 2000, mais reste à disposition pour un coup de main éventuel et la fourniture de couvain. Compréhensif, le président lui accorde le congé, Notre conseiller apicole se chargera du suivi des nouveaux avec un ou deux cours de vulgarisation. Une visite de rucher est prévue dans le courant de l'année. La traditionnelle soirée d'automne, au début de décembre ou courant octobre.

6. Etat sanitaire des ruchers de la section

Le secrétaire rapporte en tant qu'inspecteur du district. Il rappelle que le système de lutte préconisé par le Liebefeld repose sur quatre piliers:

- observation par l'apiculteur;
- destruction du couvain de mâles piégé dans un cadre à mâles (suppression de 30% des varroas);
- un ou deux traitements à l'acide formique;
- un traitement à l'acide oxalique hors couvain.

Il doit être clair pour chacun que si l'un des piliers manque, le système est bancal! Il dit avoir lu dans un journal français que les Belges préconisent aussi l'emploi d'acides organiques, comme quoi ailleurs l'herbe n'est pas toujours plus verte. A part cela, rien

à signaler si ce n'est de prendre contact avec l'inspecteur pour tous déplacements de ruches, afin de s'assurer que les lieux de départ et de destination ne sont pas sous séquestre.

7. Propositions du comité

Le secrétaire nous donne quelques nouvelles de l'assemblée de la FVA. Le vœu de notre section : profiter du nouveau millenium pour changer le logo actuel n'a pas trouvé grâce aux yeux du comité, essayé, pas pu. A part cela, rien à signaler si ce n'est que nous ne serons pas impliqués par le Comptoir cette année. L'orateur du moment profite de remercier les membres du comité de la FVA pour leur travail et leur dévouement. La livraison des acaricides aux apiculteurs est sans aucun doute un sérieux plus dans la lutte contre cet affreux vampire. Jean-Jacques rapporte au nom des délégués SAR. Il nous annonce une hausse des primes de 1 franc pour 2001 afin de financer la hausse de l'assurance. La cotisation passera donc de 37 à 38 francs. L'effectif des membres diminue chaque année d'une centaine, il est actuellement d'environ 3500. La Prix Bertrand a été attribué cette année à M. Thurin, pour la création d'un site Internet. L'après-midi fut consacré aux conférences : l'une sur l'utilisation du pollen et l'autre sur les plantes médicinales. La nouvelle formule d'assemblée a été fort appréciée des participants. M. Fernand Bovy, membre du comité SAR, nous donne encore quelques explications supplémentaires. Tous ces rapports provoquent quelques discussions en petits comités, et notre président a besoin de toute son autorité naturelle pour ramener un calme propice aux débats.

8. Propositions individuelles et divers

- Didier Morel souhaite placer quelques ruches dans le vallon de l'Arboretum et veut y mettre un panneau explicatif. Bravo jeune homme, ça c'est aussi se faire connaître.
- Ernest nous cite le cas d'un apiculteur qui souhaite vendre une remorque aménagée en rucher.
- Fernand nous rappelle le concours des ruchers 2001. Ces joutes ne sont pas réservées aux nouveaux, mais ouvertes à chacun. Il suffit d'un peu de préparation et ces moments au rucher sont tellement sympathiques. La comptabilité n'est pas déterminante, même si elle rebute plus d'un apiculteur.
- Daniel Morel cherche quelqu'un ou une section pour donner le coup de main pour les festivités du 125e de la SAR, qui se dérouleront en principe sur deux jours.
- Daniel Debonneville pense que chaque fédération devrait organiser une fois une assemblée de la SAR.
- Fernand Bovy : le journal SAR sera imprimé sur du nouveau papier, mais coûtera 2 francs de plus par année.
- Jean-Jacques a copié les fiches de tous les anciens qui ont quitté la société. Il nous en donne lecture et beaucoup d'entre nous reconnaissent un proche ou un ami.
- Jean-Claude honore nos anciens et offre un diplôme et une channe en verre à nos jubilaires pour cinquante années d'apiculture.
- Jean-Claude toujours, cite notre ami Walther Gaumann pour quarante années de sociétariat et lui décerne la médaille de la SAR *in abstentia*, car l'heureux récipiendaire est parti en vacances, bien au chaud, sous les tropiques.
- Jean-Claude change une nouvelle fois de casquette pour endosser celle de responsable de la vulgarisation FVA et nous donne des nouvelles du cours pour débutants. Celui-ci se déroule à merveille et à la grande satisfaction des participants. Encore une fois merci au comité de la FVA pour cette belle organisation ; voilà un estimé service à l'apiculture.
- Jean-Daniel Wyss remercie les organisateurs pour le choix des conférenciers.
- Le secrétaire demande et obtient la parole pour un sujet qui lui tient à cœur : la course 2000 ! En principe cap au sud pour Aoste, un vendredi, dans le courant du mois d'août. Cette proposition semble faire plus ou moins l'unanimité, même si l'ami Daniel Morel est un peu réticent car son patron n'accorde pas facilement des congés.

Il est tout près de 21 h 30 lorsque notre vénéré président peut lever la séance et inviter chacun pour le verre de l'amitié vite servi par le caissier.

Le président : *J.-C. Rossier*
Le secrétaire : *J.-D. Bertholet*

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Assemblée générale 2000 de la Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Vendredi 10 mars 2000, assemblée générale à l'Hôtel de Commune de Dombresson. C'est à 20 h 15 que le président Claude Bourquin ouvre l'assemblée avec des salutations à M. Eric Aubry, président de la Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs, à M. Willy Debély, président de la SAR et Philippe Breitler, ancien membre du comité, ainsi qu'à toutes les apicultrices et à tous les apiculteurs présents.

Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est lu et approuvé sans modification. 33 membres présents, 11 membres excusés: MM. Didier Gigon, Jean-Pierre Béguin, Ernest Fallet, Jean-Robert Von Gunten, Werner Hutmacher, Pierre König, Frédéric Cuche, Pierre-André Schüpbach, Jean-Luc Duport, André Thomann, et ECMTN de Cernier. Nous enregistrons deux démissions: MM. Roland Monnier et Luc Rollier. Nous déplorons deux décès: MM. Pierre Bellenot et René Colin.

Admissions : Mmes Céline Brand, Corinne Clerc, Isabelle Kipfer ; MM. Marcel Christen, Joakim Frangières, Pierre König, Ion Stanciu, Pascal Richina. Admissions de membres amis : MM. Didier Gigon et Jean-Bernard Huguenin. La société compte au 11 mars 2000 66 membres dont 4 membres amis.

Dans son rapport, le président relève des pertes de colonies dues au varroa et au noséma lors des premières visites de printemps. Malgré cela, nous faisons une belle récolte de miel de fleur. Pour le miel de sapin, nous espérons que l'an 2000 répondra à notre attente.

Activités : nous nous retrouvons le 30 avril au Boulodrome pour un souper qui clôture les cours d'hiver.

Assemblée de printemps au rucher d'Eric et Rose Aubry, dans les côtes du Doubs, merci à eux pour leur chaleureuse invitation, nous en garderons un beau souvenir.

Le 5 juin, course organisée par la section de la Béroche, au Jura, pas de participants de notre société... Très regrettable.

Elevage : 233 ruchettes pour notre section sont montées en station. Elles sont réparties entre Willy Debély, Thierry Horger, Francis Vuilleumier, Gilbert Dey, Ernest Fallet et Claude Bourquin qui, étant atteint par la limite d'âge, souhaite que nous continuions sous la conduite de Willy Debély.

Les 9 et 10 octobre, fête de la forêt à Planeyse ; belle réussite due au grand travail des apiculteurs de la fédération.

Du 18 au 21 novembre, le Salon commercial à Chézard ; un grand merci à Anne-Lise Blanchoud pour son dévouement ainsi qu'aux membres de notre société qui ont œuvré à ces deux manifestations.

L'hiver étant là, nous reprenons les cours sous la direction de Gilbert Dey, conseiller apicole. Le président le remercie également pour les cours organisés avec une soixantaine de participants du canton.

Le 9 décembre, fondue au rucher de Françoise Mathiot ; merci à ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Durant l'année, le comité s'est réuni trois fois.

Le président termine en espérant ne rien avoir oublié et remercie les membres du comité qui le secondent dans sa tâche.

Rapport du caissier : une diminution de fortune de 891 fr. 30, dont 122 francs lors du Salon commercial de Chézard. L'avoir de la société se monde à 28434 fr. 95. Les vérificateurs ont trouvé les comptes en ordre et bien tenus. Yves Tanner demande de donner décharge au caissier, ce qui est fait par un lever de mains unanime.

Rapport de l'inspecteur : état sanitaire des ruches, acariose : rien à signaler pour notre vallon, mais pour nous rappeler que cela existe encore, trois cas sont découverts dans le district de Boudry. Aucune loque américaine ou européenne n'a été dépistée dans le canton ; cet état de fait est assez trompeur car ces maladies sont en hausse dans beaucoup de nos contrées helvétiques. Soyons tous sensibilisés au sérieux du dépistage et de la déclaration rapide d'une de ces maladies. En cas de doute, pas d'hésitations, les inspecteurs sont là pour vous aider et vous conseiller.

Varroase, c'est la grande incertitude et sûrement des gros dégâts. Pour les traitements de l'automne, il semble que les acides formique et oxalique, quelquefois lactique, aient eu la cote auprès de la majorité d'entre nous. D'autres ont préféré Thymovar, Apistan ou Périzin : une seule chose est sûre, le monde apicole dans son entier attend impatiemment le produit qui nous mettra tous d'accord.

Au chapitre des « laissez-passer » : dès le 1er juillet, un nouveau système de contrôle des déplacements d'abeilles est entré en vigueur. Cela a occasionné des modifications des feuilles de recensement. Effectif au Val-de-Ruz et dans le canton, avec la différence par rapport à l'année précédente : apiculteurs : 57 + 3, 343 – 3 ; ruchers : 75 + 3, 409 – 6 ; colonies : 795 + 23, 3729 – 41. Le seul cercle où les apiculteurs, les ruchers et les colonies sont en hausse est le Val-de-Ruz.

Activités diverses des inspecteurs : le 29 mars, assemblée générale sous la présidence de M. Paratte, inspecteur cantonal. Les samedis 8 et 29 mai, visites de ruchers dans les districts de Neuchâtel et du Locle, aucun foyer de loque découvert.

Suite à différents départs à la retraite, les postes des inspecteurs de cercles 1 et 3 sont devenus vacants. Le Service vétérinaire cantonal a pris la décision de ne pas remplacer ces derniers, mais de grouper le cercle de Neuchâtel à celui de Boudry, et le Val-de-Travers avec Le Locle. Ce sont MM. Jaccard et Robert qui assument la tâche d'inspecteur pour ces cercles. Faisant suite à cette réorganisation, il reste quatre responsables de cercles, ces derniers sont secondés par quatre remplaçants titulaires. La remplaçante pour le cercle 4 (Val-de-Ruz) est Mme Anne-Lise Blanchoud. Tous les autres inspecteurs ne font plus partie d'un district mais deviennent suppléants pour l'ensemble du canton. Pour les internautes, sachez que la section apicole du Liebefeld possède un site. Vous pouvez le consulter en tapant www.apis.admin.ch.

Pour terminer, notre jeune inspecteur, Thierry Horger, remercie Claude Bourquin, atteint par la limite d'âge, pour les nombreuses années de services, de conseils et de soutien passées au sein de l'équipe des inspecteurs des ruchers.

Rapport du conseiller apicole : Willy Debély nous retraça ce que furent pour lui ces vingt-deux années passées comme conseiller apicole ; débutant au printemps 1973 avec trois ruches, il donnera, cinq ans plus tard, ses premiers cours avec l'aide de Claude Bourquin. Durant toutes ces années, il a su intéresser et motiver les jeunes et moins jeunes apiculteurs du Val-de-Ruz, toujours à la recherche d'un conseil ou d'une explication pratique. Willy, nous allons tous regretter ces soirées instructives à ton rucher du Chapelet.

Notre nouveau conseiller apicole, Gilbert Dey, pour sa première année, a surtout mis l'accent sur un cours pour débutants : une grande réussite puisque soixante-cinq personnes se sont inscrites, soit vingt-deux dames et quarante-trois messieurs, de 12 à 84 ans. Une salle de classe a été mise gracieusement à disposition à l'Ecole des métiers de la terre et de la nature de Cernier pour les cours théoriques. Les cours pratiques ont eu lieu parfois à Chézard vers ses ruches, mais surtout au rucher de l'Ecole, où Gilbert a installé trois ruches. Les personnes ont été réparties en petits groupes, ce qui a représenté trente-neuf séances pendant l'année apicole.

Cinquante-deux parsonnes ont suivi les cours assez régulièrement, quinze personnes ont actuellement des abeilles, cinq ont fait l'acquisition de ruches qu'ils réparent en vue

d'y installer des abeilles. A la demande d'apiculteurs, Gilbert s'est aussi déplacé dans quelques ruchers. La section du Val-de-Travers l'a invité à deux reprises pour y présenter un cours. Pendant l'été, Diana et Gilbert ont animé cinq après-midi «passeport vacances», accueillant au rucher une trentaine d'enfants. Comme vous pouvez le constater, une première année comme conseiller bien remplie; Gilbert, j'espère que tu vas continuer sur cette lancée pour les trente prochaines années.

Rapport du contrôleur du miel: durant l'année, dix contrôles, tous étaient conformes. Anne-Lise nous rappelle que le miel destiné à la vente dans les petits commerces doit impérativement être étiqueté conformément au nouveau droit: sur la boîte ou le bocal doivent figurer la dénomination spécifique, donc miel, le nom et l'adresse de l'apiculteur ou du répondant, le pays de production, si cela n'apparaît pas sous les points 1 ou 2, le poids et l'indication du lot. Il faut donc ajouter la lettre L et un numéro qui permettra d'identifier l'unité de production à laquelle appartient le miel. L'année passée, l'Office de métrologie du canton a trouvé plusieurs conditionnements non conformes.

Salon commercial du Val-de-Ruz: en novembre, la société d'apiculture était à nouveau présente au Salon commercial du Val-de-Ruz. Le marché du miel et des produits dérivés de la ruche a bien fonctionné, puisque nous avons réalisé un chiffre d'affaires d'environ 2300 francs. Un peu moins que les autres années, mais le temps y était certainement pour quelque chose.

Tous les rapports sont acceptés par un lever de mains.

Vérificateurs des comptes: Françoise Mathiot, Pierre-André Evard; suppléant: Alain Vaucher.

Délégué pour la Fédération neuchâteloise: Gilbert Dey.

Assemblée de printemps: chez Gilbert Dey, le 29 avril.

Les cotisations sont augmentées de 41 à 45 francs. la proposition de 50 francs n'a pas été retenue. Ces 4 francs supplémentaires sont: 1 franc pour la SAR et 3 francs pour la Fédération neuchâteloise.

Divers: à une critique émise concernant le manque d'informations sur les activités de notre société, le comité a répondu que chaque activité de la société se trouve inscrite sous la rubrique «Communiqués-convocations» de la *Revue suisse d'apiculture*, donc chers membres, lisez la revue SAR.

Gilbert Dey demande à la Société d'apiculture du Val-de-Ruz de prendre une part de 50 francs au Parc suisse de la domestication des animaux, à Cernier, étant donné que le rucher dont s'occupe Françoise Mathiot y est incorporé. Pas d'avis négatif mais pas de précipitation non plus, étant donné que la création de ce parc est relativement nouvelle. Un accord de principe est accepté.

Du vendredi 28 avril au lundi 1er mai 2000 aura lieu à La Chaux-de-Fonds la 3e exposition horticole, viticole et des produits du terroir Floris. Dans ce cadre, une place d'exposition a été réservée pour l'apiculture. La Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture, par son président Didier Gigon, sollicite la participation de quelques membres des sections pour les tâches suivantes: montage et démontage du stand, présence durant l'exposition ainsi que prêt de matériel. Les intéressés sont priés de s'annoncer chez le secrétaire, Daniel Deleury.

Eric Aubry fait circuler une liste pour la commande en gros de Thymovar pour le traitement de cette automne.

Les divers étant épuisés, le président lève l'assemblée à 21 h 45.

La fin de la soirée est animée par Gilbert Dey, qui nous retrace l'histoire des abeilles des temps préhistoriques à aujourd'hui, sous forme de dias dont certains sont issus de très vieilles revues d'apiculture.

Le secrétaire: ***Alain Junod***